



Terrain à bâtir avec CU non réalisable

Par Ruebourbon, le 21/06/2012 à 14:25

Bonjour,

J'ai acheté un terrain constructible en novembre 2009 avec un CU réalisable (demandé par l'ancien propriétaire du terrain). J'ai souhaité renouveler mon CU il y a quelques mois et là, surprise ; CU non réalisable. Sur les conseils de la mairie, je refais une nouvelle demande de CU car pour eux le refus n'était pas justifié. Ce deuxième dossier a lui aussi été refusé. Le motif, ERDF demande une extension de réseau de 250 m (alors que le poteau est à 37 m de mon terrain). J'ai appelé la DDT qui m'a informé que la mairie refusait de prendre en charge cette extension de réseau.

Question : Quels sont mes recours ? La problématique du réseau existait déjà en 2009 ; Sur cette base, il me semble que le premier Cu aurait dû être non réalisable !!

Merci et bonne journée,

Fred